



## Commune de Moirans-en-Montagne (Département du Jura)

### Délibération du Conseil Municipal

Séance du 20 février 2023

N° 2023 / 016

Envoyé en préfecture le 21/02/2023  
Reçu en préfecture le 21/02/2023  
Publié le   
ID : 039-213903339-20230220-DEL2002\_16\_2023-DE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt février à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de MOIRANS-EN-MONTAGNE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale le 14 février 2023, sous la présidence de M. Grégoire LONG, Maire.

**Etaient présents :** Roseline BONDIVENNE, Alain PITON, Grégoire LONG, Emmanuel ANGONIN, Eddy LUSSIANA, Rachel BOURGEOIS, Sophie CAPELLI, Laurence MAS, Bahadir GUZEL, Nathalie SAULNIER, Marie-Christine MOREL, Didier BERREZ, Lauriane DAVID, Pierre GRANDCLEMENT, David GEAY, Serge LACROIX, Jean-Michel PEUGET

**Excusés :** Benoit COLIN pouvoir à Eddy LUSSIANA

**Le secrétariat a été assuré par :** Nathalie SAULNIER

Nombre de Membres en exercice : 19	Votes pour : 16
Nombre de Membres présents : 18	Votes contre : 0
Nombre de suffrages exprimés : 19	Abstention : 3

**Objet : Collecte des ordures ménagères – Déploiement des containers semi-enterrés – Mise à disposition des terrains communaux**

- Vu la délibération n°2022-081 du 19 décembre 2022 approuvant le projet de déploiement de containers semi-enterrés sur la commune de Moirans-en-Montagne, ainsi que le calendrier, à savoir en une seule tranche au cours de l'année civile 2023 ;
- Considérant la nécessité d'implanter ces containers sur des terrains appartenant à la commune de Moirans-en-Montagne ;
- Considérant les réunions de travail organisées par le SICTOM du Haut Jura et la commune de Moirans-en-Montagne pour déterminer les emplacements de ces containers semi-enterrés selon un cahier des charges technique ;

**Le Conseil Municipal :**

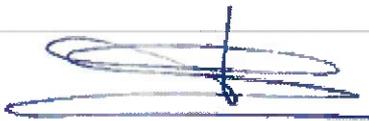
- **DECIDE** de mettre à disposition du SICTOM les 8 emplacements (36 cuves) à titre gratuit sur les parcelles communales tel que déterminé ci-après :

Points d'apport volontaire	Parcelle cadastrale ou domaine public communal
Jeux de boules (intersection avenue Jean Jaurès et avenue de Saint-Claude) : 3 conteneurs déchets et 3 conteneurs Emballages	Parcelle cadastrée section AI n°76 (pour partie)
Place de Verdun (derrière la mairie) : 3 conteneurs Déchets et 3 conteneurs Emballages	Parcelles cadastrées section AI n°478-480 (pour partie)
Rue du Lavoir (intersection avec la rue Voltaire) : 2 conteneurs Déchets et 2 conteneurs Emballages	Parcelle cadastrée section AE n°196 (pour partie)
Rue des Cares : 3 conteneurs Déchets et 3 conteneurs Emballages	Domaine public communal en bordure de la voie communale n°41. Espace situé à gauche des stationnements
Rue Mère Teresa : 1 conteneur Déchets et 1 conteneur Emballage	Parcelle cadastrée section AB n°474 (pour partie)
Rue Alano Di Piave : 3 conteneurs Déchets et 3 conteneurs Emballage	Domaine public communal en bordure de la voie communale n°48. Espace situé entre la voie communale n°48 et la voie départementale n°470 <sup>E</sup>
Chemin de la Croix Landoz : 1 conteneur Déchets et 1 conteneur Emballage	Parcelle cadastrée section AX n°458 (pour partie)
Route de la Grange au Gui : 2 conteneurs Déchets et 2 conteneurs Emballages	Parcelles cadastrées section AC n°113 et 114 (pour partie)

- **AUTORISE** M. le Maire à signer la-dite convention, ainsi que toutes pièces à intervenir sur ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance



Le Maire  
Grégoire LONG